























## CONTACT

#### COORDINATEURS DU PROJET

Pascal LEBIHAIN - 06 14 41 38 54 pascal.lebihain@univ-poitiers.fr

> Elie VIGNAC - 06 83 05 50 20 elie.vignac@universite-lyon.fr

### COMMISSION COMMUNICATION

Simon MIRONNEAU - 06 68 42 95 25 simon.mironneau@etu.univ-poitiers.fr

#### **COMMISSION LOGISTIQUE**

Nicolas BALADINE - 06 50 93 88 17 nicolas.baladine@etu.univ-poitiers.fr

Camille BOUDERLIQUE - 06 66 50 38 89 camille.bouderlique@etu.univ-poitiers.fr

# COMMISSION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE

Damien DEBOUTROIS - 06 62 43 93 46 damien.deboutrois@etu.univ-poitiers.fr

#### RESPONSABLE SPONSORING

Luc RAVON - 06 77 64 01 36 luc.ravon@etu.univ-poitiers.fr























# 4EME COLLOQUE NATIONAL SPORT ET SÉCURITÉ

• L'ACCIDENT DE NOYADE EN PISCINE PUBLIQUE • DE LA GENÈSE DE L'ACCIDENT AUX CONSÉQUENSES JUDICIAIRES

#### JEUDI 10 MARS 2016

9H45 : Accueil café

 10H15: Propos introductifs par Pascal LEBIHAIN, Maître de conférences à la Faculté des Sciences du Sport de Poitiers et oraanisateur du colloque

 10H30 : Le savoir nager est-il suffisant pour garantir la sécurité des pratiquants ? par François POTDEVIN, Maitre de conférences à la Faculté des Sciences du Sport de Lille

 11H15: Le rôle du cabinet d'architecture et du cabinet d'étude dans la prévention des accidents de noyade en piscine publique par un Architecte ou un bureau d'étude (à définir)

 12H00: Une nécessaire analyse des risques en piscine publique par Bastien SOULE, Professeur des universités à la Faculté des Sciences du Sport de Lyon

12H40 : Apéritif / Rencontre avec les exposants

13H00 : Déjeuner

• 14H00 : Impact de la réglementation des baignades en piscine publique en matière de prévention de la noyade par Christian BELHACHE, magistrat honoraire et auteur d'un ouvrage sur le droit des baignades

 15H00 : Le point de vue des acteurs chargés de la surveillance par Guy AUSTRUY, consultant

• 15H45 : Pause

 16H15: Accidentalité et incidentalité: état des lieux, limites et perspectives par Elie VIGNAC, doctorant à l'Université de Lyon

• 17H00 : Un système de surveillance faillible par Pascal LEBIHAIN, organisateur du colloque

17H45 : Débat

Les deux dernières présentations, à partir de 16H15, seront accessibles gratuitement au grand public.

20H00: Cocktail et Diner de gala avec les exposants et les experts

### VENDREDI 11 MARS 2016

8H30 : Accueil café

 9H00: Le modèle francophone Canadien de la surveillance des piscines publiques par François LEPINE. Directeur du développement de la Société de sauvetage du Canada, division du Québec

 9H45 : Le recours aux systèmes informatisés pour répondre aux limites de la surveillance humaine par Thierry BOEGLIN, Directeur de la société **POSEIDON** 

10H30 : Pause

• 11H00 : Physiopathologie de la noyade : Des arguments en faveur d'une intervention rapide? par le docteur Alain BAUDIER. médecin au SAMU 86.

• 12H00 : Débat

12H30: Apéritif / Rencontre avec les exposants

13H00 : Déjeuner

 14H00 : La défense des acteurs face à la justice par Claude VERMOREL, avocat de la FNMNS, Axel LAMOTTE et Renaud MALLORAND du SNPMNS

 14H40: Les suites pénales en cas d'accidents de noyade par Jean Pierre VIAL. inspecteur de la Jeunesse et des Sports

 15H20 : Comment conduire le changement préventif au sein de l'organisation sécuritaire d'une piscine publique par Philippe BECAUD. directeur du complexe aquatique Atlantis à Albi

• 15H50 : Synthèse par Bastien SOULE

16H00 : Remerciements et clôture du colloque

